

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE GRAND-CHARMONT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21250284300015

POSTE COMPTABLE : SGC PAYS DE MONTBELIARD

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	40
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	52
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	53
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	55
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	64
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	65
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	66
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	71
D2 - Arrêté et signatures	72

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 25284	COMMUNE GRAND-CHARMONT Budget Communal	BP 2022
-----------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 859
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	3
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 204 444,00	6 133 438,00	887,83	1 040,79

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	874,72	918,00
2	Produit des impositions directes/population	407,52	526,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	931,11	1 124,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	403,66	288,00
5	Encours de dette/population	532,93	821,00
6	DGF/population	266,65	154,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,63 %	57,50 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,85 %	89,30 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	43,35 %	25,60 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	57,24 %	73,00 %



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	
	5 695 000,00	5 455 362,49
+		
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
P		0,00
O		0,00
R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
T	(si déficit)	(si excédent)
	0,00	239 637,51
=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	
	5 695 000,00	5 695 000,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	
	2 190 051,57	3 164 800,00
+		
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
P		640 438,04
O		75 200,00
R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
T	(si solde négatif)	(si solde positif)
	409 510,39	0,00
=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	
	3 240 000,00	3 240 000,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	
	8 935 000,00	8 935 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 322 692,37	0,00	1 411 390,00	1 411 390,00	1 411 390,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 049 900,00	0,00	3 158 400,00	3 158 400,00	3 158 400,00
014	Atténuations de produits	219 630,00	0,00	67 800,00	67 800,00	67 800,00
65	Autres charges de gestion courante	522 630,00	0,00	394 120,00	394 120,00	394 120,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 114 852,37	0,00	5 031 710,00	5 031 710,00	5 031 710,00
66	Charges financières	89 000,00	0,00	77 390,00	77 390,00	77 390,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	5 900,00	5 900,00	5 900,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	2 057,40	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	60 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 275 909,77	0,00	5 125 000,00	5 125 000,00	5 125 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	700 540,23	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	151 550,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		852 090,23	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
TOTAL		6 128 000,00	0,00	5 695 000,00	5 695 000,00	5 695 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 695 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	152 748,85	0,00	141 287,49	141 287,49	141 287,49
70	Produits services, domaine et ventes div	117 350,00	0,00	165 200,00	165 200,00	165 200,00
73	Impôts et taxes	2 721 923,00	0,00	2 830 043,00	2 830 043,00	2 830 043,00
74	Dotations et participations	2 015 390,00	0,00	2 091 332,00	2 091 332,00	2 091 332,00
75	Autres produits de gestion courante	181 850,00	0,00	193 100,00	193 100,00	193 100,00
Total des recettes de gestion courante		5 189 261,85	0,00	5 420 962,49	5 420 962,49	5 420 962,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	34 400,00	34 400,00	34 400,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 190 761,85	0,00	5 455 362,49	5 455 362,49	5 455 362,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 190 761,85	0,00	5 455 362,49	5 455 362,49	5 455 362,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	239 637,51
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 695 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	570 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 000,00	4 558,22	0,00	0,00	4 558,22
204	Subventions d'équipement versées	100 000,00	100 000,00	225 000,00	225 000,00	325 000,00
21	Immobilisations corporelles	518 210,00	205 894,08	243 999,57	243 999,57	449 893,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	656 792,00	329 985,74	1 255 602,00	1 255 602,00	1 585 587,74
	Total des dépenses d'équipement	1 286 002,00	640 438,04	1 724 601,57	1 724 601,57	2 365 039,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	418 000,00	0,00	431 500,00	431 500,00	431 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues	20 670,23		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	448 670,23	0,00	432 000,00	432 000,00	432 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 734 672,23	640 438,04	2 156 601,57	2 156 601,57	2 797 039,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		33 450,00	33 450,00	33 450,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		33 450,00	33 450,00	33 450,00
	TOTAL	1 734 672,23	640 438,04	2 190 051,57	2 190 051,57	2 830 489,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	409 510,39
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 240 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	210 200,00	30 200,00	420 966,00	420 966,00	451 166,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	510 200,00	30 200,00	1 500 966,00	1 500 966,00	1 531 166,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	168 000,00	0,00	82 635,57	82 635,57	82 635,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	255 709,77	0,00	974 748,43	974 748,43	974 748,43
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00
	Total des recettes financières	463 709,77	45 000,00	1 060 384,00	1 060 384,00	1 105 384,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	973 909,77	75 200,00	2 561 350,00	2 561 350,00	2 636 550,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	700 540,23		430 000,00	430 000,00	430 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	151 550,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		33 450,00	33 450,00	33 450,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		852 090,23		603 450,00	603 450,00	603 450,00
TOTAL		1 826 000,00	75 200,00	3 164 800,00	3 164 800,00	3 240 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 240 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

570 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 411 390,00		1 411 390,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 158 400,00		3 158 400,00
014	Atténuations de produits	67 800,00		67 800,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	394 120,00		394 120,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	77 390,00	0,00	77 390,00
67	Charges exceptionnelles	5 900,00	0,00	5 900,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	140 000,00	140 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		430 000,00	430 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 125 000,00	570 000,00	5 695 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 695 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	431 500,00	0,00	431 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 585 587,74		1 585 587,74
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	4 558,22	0,00	4 558,22
204	Subventions d'équipement versées	325 000,00	0,00	325 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	449 893,65	33 450,00	483 343,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	500,00	0,00	500,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 797 039,61	33 450,00	2 830 489,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	409 510,39
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 240 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	141 287,49		141 287,49
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	165 200,00		165 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 830 043,00		2 830 043,00
74	Dotations et participations	2 091 332,00		2 091 332,00
75	Autres produits de gestion courante	193 100,00	0,00	193 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	34 400,00	0,00	34 400,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 455 362,49	0,00	5 455 362,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	239 637,51
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 695 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	82 635,57	0,00	82 635,57
13	Subventions d'investissement	451 166,00	0,00	451 166,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 083 000,00	0,00	1 083 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 800,00	3 800,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	29 650,00	29 650,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		140 000,00	140 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		430 000,00	430 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000,00		45 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 661 801,57	603 450,00	2 265 251,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	974 748,43
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 240 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 322 692,37	1 411 390,00	1 411 390,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	18 000,00	16 300,00	16 300,00
60611	Eau et assainissement	19 000,00	20 000,00	20 000,00
60612	Energie - Electricité	246 000,00	385 000,00	385 000,00
60613	Chauffage urbain	51 550,00	51 550,00	51 550,00
60621	Combustibles	13 450,00	13 000,00	13 000,00
60622	Carburants	22 500,00	22 000,00	22 000,00
60623	Alimentation	14 800,00	9 000,00	9 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	800,00	800,00
60631	Fournitures d'entretien	24 000,00	18 000,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	38 000,00	24 000,00	24 000,00
60633	Fournitures de voirie	13 000,00	11 000,00	11 000,00
60636	Vêtements de travail	13 300,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	18 600,00	13 000,00	13 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 370,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	35 000,00	34 000,00	34 000,00
6068	Autres matières et fournitures	40 500,00	16 000,00	16 000,00
611	Contrats de prestations de services	133 472,37	144 800,00	144 800,00
6132	Locations immobilières	136 300,00	141 400,00	141 400,00
6135	Locations mobilières	34 700,00	31 350,00	31 350,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 600,00	3 900,00	3 900,00
61521	Entretien terrains	32 800,00	13 000,00	13 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	36 000,00	36 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 600,00	36 000,00	36 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 400,00	11 000,00	11 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	19 000,00	27 000,00	27 000,00
61524	Entretien bois et forêts	18 470,00	18 225,00	18 225,00
61551	Entretien matériel roulant	17 700,00	12 800,00	12 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	47 800,00	27 100,00	27 100,00
6156	Maintenance	4 850,00	6 550,00	6 550,00
6161	Multirisques	34 200,00	36 000,00	36 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	6 000,00	6 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 100,00	1 100,00	1 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 200,00	12 585,00	12 585,00
6188	Autres frais divers	350,00	400,00	400,00
6226	Honoraires	13 400,00	17 000,00	17 000,00
6228	Divers	0,00	300,00	300,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 750,00	5 000,00	5 000,00
6237	Publications	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	23 000,00	18 000,00	18 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	6 300,00	6 300,00
6262	Frais de télécommunications	28 000,00	31 000,00	31 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 130,00	8 930,00	8 930,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	600,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 700,00	1 000,00	1 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	63 000,00	63 000,00	63 000,00
6288	Autres services extérieurs	200,00	200,00	200,00
63512	Taxes foncières	40 000,00	39 000,00	39 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 049 900,00	3 158 400,00	3 158 400,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	12 300,00	12 300,00
6331	Versement mobilité	30 750,00	32 000,00	32 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 550,00	9 000,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	47 900,00	49 500,00	49 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 480,00	4 800,00	4 800,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 821 900,00	1 500 000,00	1 500 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	29 950,00	36 000,00	36 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	2 200,00	380 000,00	380 000,00
64131	Rémunérations non tit.	177 300,00	198 000,00	198 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	41 050,00	5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	303 070,00	310 000,00	310 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	449 810,00	445 000,00	445 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 850,00	7 800,00	7 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85 000,00	115 000,00	115 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 530,00	7 600,00	7 600,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 410,00	5 500,00	5 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	15 900,00	15 900,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	950,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	24 200,00	24 000,00	24 000,00
014	Atténuations de produits	219 630,00	67 800,00	67 800,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	151 630,00	67 800,00	67 800,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	68 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	522 630,00	394 120,00	394 120,00
6518	Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
6531	Indemnités	80 600,00	76 500,00	76 500,00
6533	Cotisations de retraite	4 150,00	4 000,00	4 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	170,00	200,00	200,00
65372	Cotis. fonds financet alloc. fin mandat	60,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	14 900,00	7 100,00	7 100,00
657362	Subv. fonct. CCAS	150 000,00	145 000,00	145 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	264 650,00	159 160,00	159 160,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 114 852,37	5 031 710,00	5 031 710,00
66	Charges financières (b)	89 000,00	77 390,00	77 390,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	88 100,00	76 000,00	76 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-100,00	-110,00	-110,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 000,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	5 900,00	5 900,00
6713	Secours et dots	0,00	3 500,00	3 500,00
6714	Bourses et prix	10 000,00	400,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	2 057,40	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 057,40	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	60 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 275 909,77	5 125 000,00	5 125 000,00
023	Virement à la section d'investissement	700 540,23	430 000,00	430 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	151 550,00	140 000,00	140 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	151 550,00	140 000,00	140 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		852 090,23	570 000,00	570 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		852 090,23	570 000,00	570 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 128 000,00	5 695 000,00	5 695 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 695 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	-110,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-110,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	152 748,85	141 287,49	141 287,49
6419	Remboursements rémunérations personnel	152 748,85	141 287,49	141 287,49
70	Produits services, domaine et ventes div	117 350,00	165 200,00	165 200,00
7022	Coupes de bois	1 100,00	17 000,00	17 000,00
7023	Menus produits forestiers	1 600,00	3 000,00	3 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	8 000,00	8 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	4 750,00	4 900,00	4 900,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	74 000,00	100 000,00	100 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	2 300,00	2 300,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	26 900,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	2 721 923,00	2 830 043,00	2 830 043,00
73111	Impôts directs locaux	2 291 423,00	2 387 674,00	2 387 674,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	170 000,00	174 000,00	174 000,00
73221	FNGIR	139 000,00	139 269,00	139 269,00
7336	Droits de place	500,00	500,00	500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	50 000,00	47 600,00	47 600,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	70 000,00	80 000,00	80 000,00
74	Dotations et participations	2 015 390,00	2 091 332,00	2 091 332,00
7411	Dotation forfaitaire	928 131,00	921 000,00	921 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	81 421,00	84 000,00	84 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	542 709,00	545 000,00	545 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	12 329,00	12 300,00	12 300,00
744	FCTVA	1 000,00	6 600,00	6 600,00
74718	Autres participations Etat	3 000,00	43 500,00	43 500,00
74758	Participat° Autres groupements	700,00	800,00	800,00
7478	Participat° Autres organismes	110 500,00	52 000,00	52 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	69 000,00	69 169,00	69 169,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	31 000,00	46 963,00	46 963,00
748372	Dotation politique de la ville	213 600,00	288 000,00	288 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	181 850,00	193 100,00	193 100,00
752	Revenus des immeubles	181 750,00	193 000,00	193 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	100,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 189 261,85	5 420 962,49	5 420 962,49
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	34 400,00	34 400,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	33 400,00	33 400,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 190 761,85	5 455 362,49	5 455 362,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 190 761,85	5 455 362,49	5 455 362,49

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	239 637,51
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 695 000,00
---	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1

0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	11 000,00	0,00	0,00
202	Frais réalisé* documents urbanisme	1 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	100 000,00	225 000,00	225 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	100 000,00	225 000,00	225 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	518 210,00	243 999,57	243 999,57
2111	Terrains nus	25 000,00	24 199,57	24 199,57
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 820,00	7 000,00	7 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	28 500,00	11 000,00	11 000,00
21312	Bâtiments scolaires	33 900,00	66 360,00	66 360,00
21318	Autres bâtiments publics	49 510,00	98 640,00	98 640,00
2132	Immeubles de rapport	28 100,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	23 500,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 270,00	3 000,00	3 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	9 200,00	9 200,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	33 380,00	2 000,00	2 000,00
2181	Installat* générales, agencements	12 850,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	190 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 950,00	18 100,00	18 100,00
2184	Mobilier	31 910,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 520,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
0165	Opération d'équipement n° 0165 (5)	73 560,00	0,00	0,00
0172	Opération d'équipement n° 0172 (5)	23 090,00	0,00	0,00
0191	Opération d'équipement n° 0191 (5)	12 400,00	0,00	0,00
0194	Opération d'équipement n° 0194 (5)	1 345,00	0,00	0,00
0195	Opération d'équipement n° 0195 (5)	2 197,00	0,00	0,00
0204	Opération d'équipement n° 0204 (5)	116 000,00	0,00	0,00
0206	Opération d'équipement n° 0206 (5)	19 000,00	0,00	0,00
0207	Opération d'équipement n° 0207 (5)	110 000,00	0,00	0,00
0208	Opération d'équipement n° 0208 (5)	56 200,00	0,00	0,00
0210	Opération d'équipement n° 0210 (5)	96 000,00	0,00	0,00
0211	Opération d'équipement n° 0211 (5)	102 000,00	0,00	0,00
0213	Opération d'équipement n° 0213 (5)	45 000,00	0,00	0,00
0220	Opération d'équipement n° 0220 (5)	0,00	136 000,00	136 000,00
0221	Opération d'équipement n° 0221 (5)	0,00	876 000,00	876 000,00
0222	Opération d'équipement n° 0222 (5)	0,00	223 602,00	223 602,00
0223	Opération d'équipement n° 0223 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 286 002,00	1 724 601,57	1 724 601,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	418 000,00	431 500,00	431 500,00
1641	Emprunts en euros	410 500,00	424 000,00	424 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	500,00	500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues	20 670,23	0,00	0,00
Total des dépenses financières		448 670,23	432 000,00	432 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 734 672,23	2 156 601,57	2 156 601,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	33 450,00	33 450,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	29 650,00	29 650,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	3 800,00	3 800,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	33 450,00	33 450,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 734 672,23	2 190 051,57	2 190 051,57

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	640 438,04
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	409 510,39
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 240 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	210 200,00	420 966,00	420 966,00
1322	Subv. non transf. Régions	87 000,00	145 425,00	145 425,00
1323	Subv. non transf. Départements	52 000,00	98 279,00	98 279,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	20 000,00	27 500,00	27 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	14 200,00	26 222,00	26 222,00
1341	D.E.T.R. non transférable	37 000,00	123 540,00	123 540,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		510 200,00	1 500 966,00	1 500 966,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	423 709,77	1 057 384,00	1 057 384,00
10222	FCTVA	140 000,00	67 900,00	67 900,00
10226	Taxe d'aménagement	28 000,00	14 735,57	14 735,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	255 709,77	974 748,43	974 748,43
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		463 709,77	1 060 384,00	1 060 384,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		973 909,77	2 561 350,00	2 561 350,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	700 540,23	430 000,00	430 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	151 550,00	140 000,00	140 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 250,00	1 300,00	1 300,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	11 010,00	9 800,00	9 800,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	7 830,00	7 900,00	7 900,00
28051	Concessions et droits similaires	4 910,00	4 800,00	4 800,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 720,00	2 500,00	2 500,00
28128	Autres aménagements de terrains	270,00	1 800,00	1 800,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	8 500,00	15 900,00	15 900,00
28181	Installations générales, aménagt divers	5 900,00	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	31 200,00	20 300,00	20 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	24 100,00	23 400,00	23 400,00
28184	Mobilier	19 750,00	18 700,00	18 700,00
28188	Autres immo. corporelles	35 110,00	31 600,00	31 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		852 090,23	570 000,00	570 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	33 450,00	33 450,00
2031	Frais d'études	0,00	3 800,00	3 800,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	29 650,00	29 650,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		852 090,23	603 450,00	603 450,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 826 000,00	3 164 800,00	3 164 800,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)	75 200,00	
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 240 000,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0165 (1)
LIBELLE : Plan Vidéosurveillance

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		67 877,52	a 118 142,67	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 877,52	118 142,67	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	67 877,52	118 142,67	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-118 142,67
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0172 (1)
LIBELLE : ECOLE D. JEANNEY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0191 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE 2019 et RALENTISSEMENT DE LA VITESSE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0194 (1)
LIBELLE : REQUALIFICATION MAIRIE - ACCUEIL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	71 551,83	a 1 345,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	71 551,83	1 345,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	71 551,83	1 345,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 345,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0195 (1)
LIBELLE : REQUALIFICATION CMS + LES 4 THEQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0204 (1)
LIBELLE : REHABILITATION FERME KAUFFMANN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	32 445,60	a 79 077,61	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 445,60	79 077,61	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 445,60	79 077,61	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-79 077,61
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0206 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC 2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	e 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0207 (1)
LIBELLE : CREATION RESTAURATION SCOLAIRE - ECOLE D. JEANNEY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	10 064,60	a 64 730,62	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 064,60	64 730,62	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	10 064,60	64 730,62	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-64 730,62
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0208 (1)
LIBELLE : AIRE DE JEUX - MOBILIER URBAIN 2020

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	46 044,15	a 7 920,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 044,15	7 920,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	46 044,15	7 920,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-7 920,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0210 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC 2021

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	90 114,51	a 8 366,36	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	90 114,51	8 366,36	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	90 114,51	8 366,36	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 20 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	20 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	11 633,64
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0211 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE 2021

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	29 466,00	a 50 403,48	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 466,00	50 403,48	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	29 466,00	50 403,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-50 403,48
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0213 (1)
LIBELLE : SANITAIRES ECOLE FORT-LACHAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0220 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC 2022

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	136 000,00	b 136 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	136 000,00	136 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	136 000,00	136 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 27 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	27 500,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	27 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-108 500,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0221 (1)
LIBELLE : TRAVAUX - REHABILITATION FERME KAUFFMANN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	876 000,00	b 876 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	876 000,00	876 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	876 000,00	876 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 355 201,00
13	Subventions d'investissement	0,00	355 201,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	145 425,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	78 666,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	26 222,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	104 888,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-520 799,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0222 (1)
LIBELLE : TRAVAUX - CREATION RESTAU.SCO.-ECOLE D.JEANNEY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	223 602,00	b 223 602,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	223 602,00	223 602,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	223 602,00	223 602,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 38 265,00
13	Subventions d'investissement	0,00	38 265,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	19 613,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	18 652,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-185 337,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0223 (1)
LIBELLE : PREVISION GENERALE PLU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	453 200	1 190 360	0	243 512	30 350	1 200	51 000	0	0	186 980	0	2 156 602
- Equipements municipaux (2)		965 360	0	243 512	30 350	1 200	48 000	0	0	186 980	0	1 499 602
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		225 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 000
- Opérations financières	453 200											453 200
Dépenses d'ordre	33 450											33 450
Total dépenses de l'exercice	486 650	1 190 360	0	243 512	30 350	1 200	51 000	0	0	186 980	0	2 190 052
RAR N-1 et reports	409 510	494 585	0	64 731	3 735	0	6 800	0	0	70 588	0	1 049 948
Total cumulé dépenses d'investissement	896 160	1 684 945	0	308 243	34 085	1 200	57 800	0	0	257 568	0	3 240 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	2 743 834	355 201	0	38 265	0	0	0	0	0	27 500	0	3 164 800
RAR N-1 et reports	45 000	10 200	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	75 200
Total cumulé recettes d'investissement	2 788 834	365 401	0	38 265	0	0	0	0	0	47 500	0	3 240 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	657 890	1 826 355	120 915	1 087 890	26 220	491 805	283 750	21 700	0	1 178 475	0	5 695 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	657 890	1 826 355	120 915	1 087 890	26 220	491 805	283 750	21 700	0	1 178 475	0	5 695 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	5 193 712	0	100 900	750	54 500	83 000	0	0	22 500	0	5 455 362
RAR N-1 et reports	239 638	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	239 638
Total cumulé recettes de fonctionnement	239 638	5 193 712	0	100 900	750	54 500	83 000	0	0	22 500	0	5 695 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV -- ANNEXES													IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE													A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses Investissement		486 650	1 684 945	0	308 243	34 085	1 200	57 800	0	0	257 568	0	2 830 490
Dépenses réelles		453 200	1 684 945	0	308 243	34 085	1 200	57 800	0	0	257 568	0	2 797 040
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	428 500	0	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	431 500
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	660	0	0	0	0	3 898	0	4 558
204	Subventions d'équipement versées	0	325 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	325 000
21	Immobilisations corporelles	24 200	285 380	0	19 910	33 425	1 200	54 800	0	0	30 980	0	449 894
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
Opérations d'équipement		0	1 074 565	0	288 333	0	0	0	0	0	222 690	0	1 585 588
0165	Plan Vidéosurveillance	0	118 143	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 143
0172	ECOLE D. JEANNEY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0191	TRAVAUX DE VOIRIE 2019 et RALENTISSEMENT DE LA VITESSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0194	REQUALIFICATION MAIRIE - ACCUEIL	0	1 345	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 345
0195	REQUALIFICATION CMS + LES 4 THEQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0204	REHABILITATION FERME KAUFFMANN	0	79 078	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 078
0206	ECLAIRAGE PUBLIC 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0207	CREATION RESTAURATION SCOLAIRE - ECOLE D. JEANNEY	0	0	0	64 731	0	0	0	0	0	0	0	64 731

COMMUNE GRAND-CHARMONT - Budget Communal - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
0208	AIRE DE JEUX - MOBILIER URBAIN 2020	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 920	0	7 920
0210	ECLAIRAGE PUBLIC 2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 366	0	8 366
0211	TRAVAUX DE VOIRIE 2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 403	0	50 403
0213	SANITAIRES ECOLE FORT-LACHAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0220	ECLAIRAGE PUBLIC 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	136 000	0	136 000
0221	TRAVAUX - REHABILITATION FERME KAUFFMANN	0	876 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	876 000
0222	TRAVAUX - CREATION RESTAU.SCO.-ECOLE D.JEANNEY	0	0	0	223 602	0	0	0	0	0	0	0	223 602
0223	PREVISION GENERALE PLU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		33 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 450
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	33 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 450

RECETTES													
Total recettes Investissement		2 788 834	365 401	0	38 265	0	0	0	0	0	47 500	0	3 240 000
Recettes réelles		2 185 384	365 401	0	38 265	0	0	0	0	0	47 500	0	2 636 550
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 057 384	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 057 384
13	Subventions d'investissement	0	365 401	0	38 265	0	0	0	0	0	47 500	0	451 166
16	Emprunts et dettes assimilées	1 083 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 083 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		603 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	603 450

COMMUNE GRAND-CHARMONT - Budget Communal - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
021	Virement de la sect* de fonctionnement	430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 000
041	Opérations patrimoniales	33 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 450

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		657 890	1 826 355	120 915	1 087 890	26 220	491 805	283 750	21 700	0	1 178 475	0	5 695 000
Dépenses réelles		87 890	1 826 355	120 915	1 087 890	26 220	491 805	283 750	21 700	0	1 178 475	0	5 125 000
011	Charges à caractère général	500	551 090	12 175	365 690	26 220	83 420	138 750	21 700	0	211 845	0	1 411 390
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 109 630	108 740	718 240	0	285 035	0	0	0	936 755	0	3 158 400
014	Atténuations de produits	0	67 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 800
022	Dépenses imprévues	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
65	Autres charges de gestion courante	0	91 935	0	3 960	0	123 350	145 000	0	0	29 875	0	394 120
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	77 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 390
67	Charges exceptionnelles	0	5 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 900
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		570 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	570 000
023	Virement à la section d'investissement	430 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	430 000
042	Opérat* ordre transfert entre sections	140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	5 193 712	0	100 900	750	54 500	83 000	0	0	22 500	0	5 455 362
Recettes réelles		0	5 193 712	0	100 900	750	54 500	83 000	0	0	22 500	0	5 455 362
013	Atténuations de charges	0	139 287	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	141 287
70	Produits des services, du domaine, vente	0	25 050	0	100 900	750	2 000	14 000	0	0	22 500	0	165 200
73	Impôts et taxes	0	2 829 543	0	0	0	500	0	0	0	0	0	2 830 043
74	Dotations et participations	0	2 039 332	0	0	0	52 000	0	0	0	0	0	2 091 332
75	Autres produits de gestion courante	0	126 100	0	0	0	0	67 000	0	0	0	0	193 100
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE GRAND-CHARMONT - Budget Communal - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
77	Produits exceptionnels	0	34 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 400
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat* ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat* ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 296 542,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 298 542,00									
00 0014 595 92G	Société Anonyme CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/10/2011		11/01/2012	900 000,00	F		4,340	4,340		T	X Echéance constante		A-1
00000116224	CREDIT AGRICOLE F.COMTE	22/11/2013		04/01/2014	250 000,00	F		3,560	3,560		M	X Echéance constante		A-1
00000197112	CREDIT AGRICOLE F.COMTE	23/07/2014		07/09/2014	310 000,00	F		2,830	2,830		M	X Echéance constante		A-1
000311373 005 05	CCM CHARMONT SOCHAUX CREDIT MUTUEL	31/05/2017		31/07/2017	290 000,00	F		1,100	1,113		M	X Echéance constante		A-1
08425 31137304	CCM CHARMONT SOCHAUX CREDIT MUTUEL	21/12/2010		28/02/2011	480 000,00	F		3,200	3,200		T	X Echéance constante		A-1
084253113730030	CCM CHARMONT SOCHAUX CREDIT MUTUEL	21/09/2007		31/12/2007	700 000,00	F		4,100	4,100		T	X Echéance constante		A-1
08780086	BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	18/05/2018		20/07/2018	500 000,00	F		1,240	1,215		M	X Echéance constante		A-1
1101638	Etablissement Caisse Depots Consignations	12/12/2007		01/01/2009	126 000,00	F		3,450	2,769		A	X Echéance constante		A-1
1192342	Etablissement Caisse Depots Consignations	05/05/2011		01/06/2012	90 392,00	F		2,600	2,060		A	X Echéance constante		A-1
1227504	Etablissement Caisse Depots Consignations	26/07/2012		01/02/2013	134 250,00	F		2,820	1,717		T	X Echéance constante		A-1
311373 01	CREDIT MUTUEL	19/11/2002		31/03/2003	168 000,00	F		5,060	5,060		T	X Echéance constante		A-1
5760604	CAISSE EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	16/07/2019		25/10/2019	250 000,00	F		1,060	1,141		M	X Echéance constante		A-1
90 22558	CAISSE EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	24/04/2012		25/08/2012	530 000,00	F		4,540	4,540		T	X Echéance constante		A-1
9360	Etablissement Caisse Depots Consignations	05/05/2014		01/06/2015	117 900,00	F		2,000	1,912		A	X Echéance constante		A-1

COMMUNE GRAND-CHARMONT - Budget Communal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9460893	CAISSE EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	27/10/2014		25/01/2015	210 000,00	F		2,190	2,190		M	X Echéance constante		A-1
9565498	CAISSE EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	09/06/2015		25/10/2015	370 000,00	F		1,630	1,630		T	X Echéance constante		A-1
9823339	CAISSE EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	02/11/2016		25/02/2017	470 000,00	F		0,840	0,845		T	X Echéance constante		A-1
EUR/0243348/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE-DEXIA 775	20/10/2005		01/03/2006	400 000,00	F		3,000	3,000		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					27 030,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					27 030,00									
618	CAF DU DOUBS	02/10/2020		01/11/2020	27 030,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					14 091,28									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

COMMUNE GRAND-CHARMONT - Budget Communal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					14 091,28									
618/2012	CAISSE ALLOCATION FAMILIALES	11/12/2014		01/01/2015	14 091,28	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					6 337 663,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 096 612,31					419 885,24	74 306,81	0,00	615,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 096 612,31					419 885,24	74 306,81	0,00	615,65
00 0014 595 92G		0,00	A-1	545 643,53	9,75	F		4,340	44 587,72	23 280,02	0,00	0,00
00000116224		0,00	A-1	133 256,02	6,92	F		3,560	17 067,73	4 467,23	0,00	0,00
00000197112		0,00	A-1	174 779,30	7,58	F		2,830	20 707,57	4 679,03	0,00	0,00
000311373 005 05		0,00	A-1	207 954,27	10,42	F		1,113	18 787,97	2 193,07	0,00	5,59
08425 31137304		0,00	A-1	151 184,40	3,83	F		3,200	36 008,80	4 408,68	0,00	0,00
084253113730030		0,00	A-1	61 135,29	0,92	F		4,100	61 135,29	1 574,58	0,00	0,00
08780086		0,00	A-1	391 505,62	11,42	F		1,215	31 872,68	4 673,92	0,00	136,26
1101638		0,00	A-1	18 712,37	1,00	F		2,769	9 197,52	645,68	0,00	0,00
1192342		0,00	A-1	49 184,72	9,42	F		2,060	4 370,06	1 278,80	0,00	0,00
1227504		0,00	A-1	57 257,81	5,83	F		1,717	8 885,30	1 521,28	0,00	0,00
311373 01		0,00	A-1	12 991,25	0,92	F		5,060	12 991,25	413,45	0,00	0,00
5760604		0,00	A-1	212 499,97	12,67	F		1,141	16 666,68	2 171,52	0,00	34,60
90 22558		0,00	A-1	236 877,81	5,33	F		4,540	38 812,36	10 099,68	0,00	0,00
9360		0,00	A-1	76 635,00	12,42	F		1,912	5 895,00	1 532,70	0,00	0,00
9460893		0,00	A-1	120 526,62	7,92	F		2,190	13 937,66	2 500,18	0,00	0,00
9565498		0,00	A-1	226 717,44	8,50	F		1,630	24 307,50	3 547,42	0,00	0,00
9823339		0,00	A-1	319 858,43	9,83	F		0,845	30 791,65	2 589,99	0,00	242,82
EUR/0243348/001		0,00	A-1	99 882,66	3,67	F		3,000	23 862,50	2 729,70	0,00	196,38
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE GRAND-CHARMONT - Budget Communal - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		21 624,00					2 703,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		21 624,00					2 703,00	0,00	0,00	0,00
618		0,00	A-1	21 624,00	7,83	F		0,000	2 703,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 227,37					1 409,13	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		4 227,37					1 409,13	0,00	0,00	0,00
618/2012		0,00	A-1	4 227,37	2,00	F		0,000	1 409,13	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 122 463,68					423 997,37	74 306,81	0,00	615,65

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 122 463,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		428 500,00	I 428 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		428 500,00	428 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	424 000,00	424 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	3 000,00	3 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 500,00	1 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	428 500,00	640 438,04	409 510,39	1 478 448,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		652 635,57	III 652 635,57
Ressources propres externes de l'année (a)		82 635,57	82 635,57
10222	FCTVA	67 900,00	67 900,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	14 735,57	14 735,57
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		570 000,00	570 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 300,00	1 300,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	9 800,00	9 800,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	7 900,00	7 900,00
28051	Concessions et droits similaires	4 800,00	4 800,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 500,00	2 500,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 800,00	1 800,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 900,00	15 900,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	20 300,00	20 300,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 400,00	23 400,00
28184	Mobilier	18 700,00	18 700,00
28188	Autres immo. corporelles	31 600,00	31 600,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	430 000,00	430 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	652 635,57	75 200,00	0,00	974 748,43	1 702 584,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 478 448,43
Ressources propres disponibles	IV 1 702 584,00
Solde	V = IV – II (6) 224 135,57

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES															IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT															B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					7 527 030,89	6 249 225,32											90 741,60	394 894,86
ADAPEI CHATEAU D UZEL ADAPEI PAYS DE MONTBELIARD	2013	X Echéance constante	CONST.D'UN FOYER EN MILIEU-OUVERT DE 16 PLACES-RUE GASCOGNE	Etablissement Caisse Depots Consignations	196 800,00	170 707,65	30,92	A	F		2,320	F		2,320	-		3 960,42	3 656,12
ADAPEI CHATEAU D UZEL ADAPEI PAYS DE MONTBELIARD	2013	X Echéance constante	CONST.D'UN FOYER EN MILIEU-OUVERT DE 16 PLACES-RUE GASC.	Etablissement Caisse Depots Consignations	34 964,40	22 912,58	10,92	A	F		2,320	F		2,320	-		531,58	1 677,83
ADAPEI CHATEAU D UZEL ADAPEI PAYS DE MONTBELIARD	2013	X Echéance constante	FMO GD-CHARMONT-PRET PHARE-CONST.D'UN FOYER-RUE GASC.	Etablissement Caisse Depots Consignations	7 988,24	2 390,36	2,42	T	F		2,420	F		2,390	-		49,72	851,12
ADAPEI CHATEAU D UZEL ADAPEI PAYS DE MONTBELIARD	2013	X Echéance constante	FMO GD-CHARMONT-PRET PHARE-CONST.D'UN FOYER-RUE DE GASCOGNE	Etablissement Caisse Depots Consignations	74 819,22	42 288,54	7,42	T	F		2,640	F		2,610	-		1 056,88	4 988,88

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ADAPEI CHATEAU D UZEL ADAPEI PAYS DE MONTBELIARD	2013	X Echéance constante	FMO GD-CHARMONT-PRET PHARE-CONST.D'UN FOYER-RUE DE GASCOGNE	Etablissement Caisse Depots Consignations	48 559,23	33 969,75	12,42	T	F		2,810	F		2,780	-		921,31	2 252,33
IDEHA - UNION FC 995	2010	X Echéance constante	CONSTRUCT*16 LOGTS LOCATIFS-MINIMA DOMUS-PLUS02 PLUS SPRF	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	377 089,20	332 588,95	28,08	A	F		1,850	F		2,600	-		8 647,31	5 448,30
IDEHA - UNION FC 995	2010	X Echéance constante	CONSTRUCT*16 LOGTS LOCATIFS-MINIMA DOMUS-PLUS02 PLUS SPRF	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	62 715,60	59 415,14	38,08	A	F		1,850	F		2,600	-		1 544,79	446,79
IDEHA - UNION FC 995	2010	X Echéance constante	CONSTRUCT*16 LOGTS LOCATIFS-MINIMA DOMUS-PTHPE02 THPE RECLA	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	46 525,80	36 496,90	28,25	A	F		0,950	F		0,950	-		346,72	1 004,81
NEOLIA	2010	X Echéance constante	ILOT PERGAUD-PLUS02 PLUS SPRF-CONSTRUCT*NEUVES 50 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	223 150,80	190 546,73	28,25	A	F		1,850	F		2,600	-		4 954,22	3 657,90
NEOLIA	2010	X Echéance constante	ILOT DU STADE-PLAI02 PLAI SRPF-CONSTRUCT*40 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	224 349,60	184 855,53	28,25	A	F		1,050	F		1,800	-		3 327,40	4 154,87
NEOLIA	2010	X Echéance constante	ILOT DU STADE-PLUS02 PLUS SPRF-CONSTRUCT* 40 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	194 037,00	177 722,00	38,25	A	F		1,850	F		2,600	-		4 620,77	1 863,78
NEOLIA	2011	X Echéance constante	ILOT DU STADE-PLUS02 PLUS SRPF-CONSTRUCT* 40 LOGTS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	660 639,00	564 114,50	28,25	A	F		1,850	F		2,600	-		14 666,98	10 829,22
NEOLIA	2018	X Echéance constante	FINANCEMENT 14 LOGEMENTS PLUS/PLAI SITUES AU 6 ET 8 RUE DES PAQUERETTES-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	152 379,00	138 870,33	35,58	A	F		1,350	F		1,350	A-1		1 874,75	3 424,55
NEOLIA	2018	X Echéance constante	FINANCEMENTS 14 LOGEMENTS PLUS/PLAI SITUES AU 6 ET 8 RUE DES PAQUERETTES-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	57 807,60	53 794,57	45,58	A	F		1,350	F		1,350	A-1		726,23	1 015,21
NEOLIA	2016	X Echéance constante	FINANCEMENT 14 LOGEMENTS PLUS/PLAI SITUES AU 6 ET 8 RUE DES PAQUERETTES-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	117 432,90	103 003,29	33,58	A	F		0,550	F		0,550	A-1		566,52	2 504,72
NEOLIA	2016	X Echéance constante	FINANCEMENT 14 LOGEMENTS PLUS/PLAI SITUES AU 6 ET 8 RUE DES PAQUERETTES-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	38 469,60	34 933,50	43,58	A	F		0,550	F		0,550	A-1		192,13	614,74
NEOLIA	2015	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 20 MAISONS DE VILLE PLUS/PLAI-ILOT BOUDARD-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	425 746,80	352 354,97	32,58	A	F		1,600	F		1,600	A-1		4 756,79	10 583,08

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NEOLIA	2015	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 20 MAISONS DE VILLE PLUS/PLAI-ILOT BOUDARD-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	138 896,10	119 466,43	42,58	A	F		1,600	F		1,600	A-1		1 612,80	2 797,08
NEOLIA	2015	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 20 MAISONS DE VILLE PLUS/PLAI-ILOT BOUDARD-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	140 787,00	118 631,03	32,58	A	F		0,800	F		0,800	A-1		652,47	3 286,70
NEOLIA	2015	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 20 MAISONS DE VILLE PLUS/PLAI-ILOT BOUDARD-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	38 253,30	33 594,94	42,58	A	F		0,800	F		0,800	A-1		184,77	694,18
NEOLIA	2016	X Echéance constante	23 LOGEMENTS PLUS-CHAUFFOUR-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	746 815,80	641 051,44	33,42	A	F		1,350	F		1,350	A-1		8 654,19	17 759,18
NEOLIA	2016	X Echéance constante	23 LOGEMENTS PLUS-CHAUFFOUR-GD-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	188 631,90	167 280,98	43,42	A	F		1,350	F		1,350	A-1		2 258,29	3 571,70
NEOLIA	2016	X Echéance constante	REHABILITATION 24 LOGEMENTS GRAND-CHARMONT-PICARDIE	Etablissement Caisse Depots Consignations	22 497,60	17 571,99	14,83	T	F		1,050	F		1,050	A-1		179,60	1 068,48
NEOLIA	2016	P	REHABILITATION 24 LOGTS GRAND-CHARMONT - PICARDIE	Etablissement Caisse Depots Consignations	2 007,00	1 535,53	14,33	A	F		0,300	F		0,300	A-1		4,61	96,64
NEOLIA	2016	P	REHABILITATION 24 LOGTS GRAND-CHARMONT-PICARDIE	Etablissement Caisse Depots Consignations	90 000,00	68 858,67	14,33	A	F		0,300	F		0,300	A-1		206,68	4 333,85
NEOLIA	2017	X Echéance constante	REHABILITATION 48 LOGTS GRAND-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	45 180,00	31 402,60	9,92	T	F		0,730	F		0,730	A-1		220,54	2 961,66
NEOLIA	2017	P	REHABILITATION 48 LOGTS GRAND-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	201 600,00	136 068,67	9,42	A	F		0,000	F		0,000	A-1		0,00	13 303,51
NEOLIA	2018	X Echéance constante	CONSTRUCTION 14 LOGTS-ILOT DU STADE	Etablissement Caisse Depots Consignations	161 269,20	154 160,10	37,58	A	F		1,350	F		1,350	A-1		2 081,16	3 583,82
NEOLIA	2018	X Echéance constante	CONSTRUCTION 14 LOGTS-ILOT DU STADE	Etablissement Caisse Depots Consignations	34 365,30	33 178,03	47,58	A	F		1,350	F		1,350	A-1		447,90	597,77
NEOLIA	2018	X Echéance constante	CONSTRUCTION 14 LOGTS-ILOT DU STADE	Etablissement Caisse Depots Consignations	107 555,10	103 252,85	37,58	A	F		0,550	F		0,550	A-1		567,89	2 189,45

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NEOLIA	2018	X Echéance constante	CONSTRUCTION 14 LOGTS-ILOT DU STADE	Etablissement Caisse Depots Consignations	22 783,20	22 102,08	47,58	A	F		0,550	F		0,550	A-1		121,56	346,87
NEOLIA	2018	X Echéance constante	REHABILITATION 17 LOGTS GRAND-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	63 000,00	54 034,33	16,42	T	F		1,550	F		1,550	A-1		816,30	2 850,06
NEOLIA	2018	X Echéance constante	REHABILITATION 17 LOGTS-GRAND-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	55 500,00	45 113,51	15,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		135,34	2 650,66
NEOLIA	2018	X Echéance constante	REHABILITATION 17 LOGTS-GRAND-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	9 703,80	7 887,78	15,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		23,66	463,45
NEOLIA	2018	X Echéance constante	REHABILITATION 6 LOGTS - GRAND-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	27 000,00	23 157,57	16,42	T	F		1,550	F		1,550	A-1		349,84	1 221,45
NEOLIA	2018	X Echéance constante	REHABILITATION 6 LOGTS-GRAND-CHARMONT	Etablissement Caisse Depots Consignations	24 300,00	19 752,40	15,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		59,26	1 160,56
NEOLIA	2019	X Echéance constante	REHABILITATION 12 LGTS PLACE GODARD GC - PAM TX FIXE COMPLEMENT ECO PRET	Etablissement Caisse Depots Consignations	61 505,10	58 773,83	18,00	A	F		0,300	F		0,300	A-1		722,92	2 764,87
NEOLIA	2019	X Echéance constante	REHABILITATION 12 LGTS PLACE GODARD GC-PAM ECO PRET	Etablissement Caisse Depots Consignations	48 600,00	48 600,00	19,00	A	F		0,300	F		0,000	A-1		145,80	2 245,64
NEOLIA	2021	X Echéance constante	REHABILITATION 6 LGTS RUE DES PRES GC-PAM ECO PRET	Etablissement Caisse Depots Consignations	24 135,60	24 135,60	19,67	A	F		0,300	F		0,000	A-1		79,65	1 169,39
NEOLIA	2019	X Echéance constante	REHABILITATION 18 LGTS PLACE GODARD GC-PAM	Etablissement Caisse Depots Consignations	89 100,00	84 954,37	18,50	A	F		30,000	F		30,000	A-1		1 146,89	4 174,85
NEOLIA	2019	X Echéance progressive	REHABILITATION 18 LGTS PLACE GODARD GC-PAM TX FIXE COMPLEMENT ECO PRET	Etablissement Caisse Depots Consignations	32 400,00	29 639,49	17,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		515,73	1 416,38
NEOLIA	2020	X Echéance progressive	REHABILITATION 60 LGTS RUE DES PRES GC-PAM ECO PRET	Etablissement Caisse Depots Consignations	286 200,00	272 295,27	18,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		818,93	13 948,73
NEOLIA	2019	X Echéance constante	REHABILITATION 60 LGTS RUE DES PRES GC-	Etablissement Caisse Depots Consignations	271 545,00	248 321,97	17,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		4 221,47	11 908,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NEOLIA	2020	X Echéance constante	REHABILITATION 17 LGTS RUE DES CAMPENOTTES GC-	Etablissement Caisse Depots Consignations	30 600,00	29 302,54	18,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		498,14	1 319,51
NEOLIA	2020	X Echéance constante	REHABILITATION 17 LGTS RUE DES CAMPENOTTES GC-PAM	Etablissement Caisse Depots Consignations	39 723,90	37 782,20	18,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		415,61	1 945,32
NEOLIA	2019	X Echéance constante	REHABILITATION 16 LGTS RUE DES PAQUERETTES GC-PAM15 PAMPREF	Etablissement Caisse Depots Consignations	28 800,00	26 336,96	17,67	A	F		0,300	F		0,300	A-1		447,73	1 263,01
NEOLIA	2020	X Echéance constante	REHABILITATION 16 LGTS RUE DES PAQUERETTES GC-PAM	Etablissement Caisse Depots Consignations	2 203,20	2 095,51	18,67	A	F		0,300	F		0,300	A-1		23,05	107,89
NEOLIA	2019	X Echéance constante	REHABILITATION 16 LGTS RUE DES BLEUETS GC-PAM TX FIXE COMPLEMENT ECO PRET	Etablissement Caisse Depots Consignations	45 000,00	39 546,39	12,50	A	F		0,300	F		0,300	A-1		573,42	2 786,26
NEOLIA	2020	X Echéance constante	REHABILITATION 16 LGTS RUE DES BLEUEUTS GC-PAM ECO PRET	Etablissement Caisse Depots Consignations	67 200,00	62 797,49	13,58	A	F		0,300	F		0,300	A-1		0,00	4 413,46
SEDD	2017	X Echéance constante	CONCESSION ZAC DU GRAND BANNOT	Société CREDIT COOPERATIF	1 320 000,00	886 124,07	3,50	A	F		0,700	F		0,700	A-1		6 202,87	219 218,46
Tiers RECUP Compta	2012	X Echéance constante	IME LES GRANDS BOIS-EXTENSION SESAME AUTISME	Etablissement Caisse Depots Consignations	116 398,80	99 453,41	25,92	T	F		3,650	F		3,650	-		3 608,11	2 303,33
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 856 930,90	7 621 281,62											242 943,91	296 145,33
HABITAT 25 OFFICE PUBLIC D'HLM DU DOUBS	2005	X Echéance constante	ILOT FLANDRES-ACQ.LGTS SOCX-PRU CD 02 PLUS URB	Etablissement Caisse Depots Consignations	216 791,70	138 272,06	17,83	A	F		2,500	F		2,250	-		3 111,12	5 912,77
HABITAT 25 OFFICE PUBLIC D'HLM DU DOUBS	2005	X Echéance constante	ILOT FLAND.-ACQ.-CONST.LGTS SCX-PRUCD 02 PLUS URB	Etablissement Caisse Depots Consignations	108 108,30	85 535,26	32,83	A	F		2,570	F		2,250	-		1 824,54	1 701,86
HABITAT 25 OFFICE PUBLIC D'HLM DU DOUBS	2006	X Echéance constante	RUE DES FLANDRES-33 LOGTS-PLUSDD02 PLS DA	Etablissement Caisse Depots Consignations	94 299,30	85 490,90	13,92	A	F		4,250	F		4,250	-		2 783,36	2 944,10

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT 25 OFFICE PUBLIC D'HLM DU DOUBS	2007	X Echéance constante	RUE FLANDRES-CONST.23 LOGTS-PRUCD 02	Etablissement Caisse Depots Consignations	320 400,00	292 729,65	25,75	A	F		4,650	F		4,650	-		13 611,93	3 783,81
HABITAT 25 OFFICE PUBLIC D'HLM DU DOUBS	2007	X Echéance constante	RUE FLANDRES-CONST.7 LOGTS-PLAIB 01	Etablissement Caisse Depots Consignations	133 719,30	119 055,63	25,75	A	F		4,000	F		4,000	-		4 762,23	1 797,02
HLM du Doubs	2000	X Echéance progressive	CONST.10 LOGTS RUE DU NORD	Etablissement Caisse Depots Consignations	196 056,35	116 367,32	9,08	A	F		4,300	F		2,870	-		3 344,98	4 917,02
IDEHA - UNION FC 995	2004	X Echéance constante	6.F.BAT.-ACQUISIT*+RENOV.6 LOGTS-PLUS 02 PLUS SPRF	Etablissement Caisse Depots Consignations	81 804,60	56 745,33	17,75	A	F		3,450	F		3,200	-		1 815,85	2 133,24
IDEHA - UNION FC 995	2006	X Echéance constante	RUE DES FLANDRES/CLOS PINS-PLUS02 PLUS SPRF / 17 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	77 400,00	65 021,64	33,67	A	F		3,750	F		1,650	-		1 077,64	1 447,62
IDEHA - UNION FC 995	2005	X Echéance constante	RUE DES FLANDRES-CLOS PINS-PLUS02 PLUS SPRF / 17 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	377 400,00	303 012,32	18,75	A	F		3,750	F		3,750	-		11 362,96	8 290,73
IDEHA - UNION FC 995	2010	X Echéance constante	RESIDENCE PIERRE DE CALX-ZAC COMBOT.ACQ.EN VEFA 30 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	888 300,00	793 876,45	28,75	A	R		2,350	R		2,850	-		22 625,48	12 393,43
MUTUALITE FRANCAISE DU DOUBS	2008	X Echéance constante	EHPAD GRAND-CHARMONT-PRET PLS (Prêt Locatif Social)	CREDIT AGRICOLE 925	180 000,00	156 845,53	36,50	T	V		3,380	V		3,330	-		5 208,29	2 189,73
MUTUALITE FRANCAISE DU DOUBS	2008	X Echéance constante	EHPAD GRAND-CHARMONT-PRET PLS (Prêt Locatif Social)	CREDIT AGRICOLE 925	1 410 000,00	980 264,74	17,00	T	V		3,380	V		3,330	-		32 199,30	41 986,95
NEOLIA	2007	X Echéance constante	CHEMIN DU HAUT DU BAN-PLAIB02 PLAIB BONIF	Etablissement Caisse Depots Consignations	6 945,30	6 514,00	36,00	A	F		3,500	F		3,500	-		228,00	56,84
NEOLIA	2004	X Echéance constante	CHEMIN DU HAUT DU BAN-PLAIB02 PLAIB BONIF	Etablissement Caisse Depots Consignations	44 268,00	35 480,78	21,00	A	F		3,500	F		3,510	-		1 248,50	950,04
NEOLIA	2006	X Echéance constante	VALLON DES JONCHETS-PLUS01 PLUS PREF	Etablissement Caisse Depots Consignations	40 636,80	38 167,57	34,92	A	F		3,750	F		3,750	-		1 431,28	329,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
NEOLIA	2006	X Echéance constante	VALLON JONCHETS LOTS 12+21-PLUS01 PLUS PREF / 13 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	34 746,30	32 635,00	34,92	A	F		3,750	F		3,750	-		1 223,81	281,88
NEOLIA	2006	X Echéance constante	RUE DE LA PRAIRIE-PLUS01 PLUS PREF	Etablissement Caisse Depots Consignations	750 100,50	531 675,43	18,92	A	F		3,450	F		3,450	-		18 342,80	18 897,40
NEOLIA	2006	X Echéance constante	RUE DE LA PRAIRIE-PLUS01 PLUS PREF	Etablissement Caisse Depots Consignations	137 231,40	116 785,07	34,25	A	F		3,450	F		3,450	-		4 029,08	1 768,95
NEOLIA	2006	X Echéance constante	VALLON JONCHETS 20 LOGTS-PLUS01 PLUS PREF	Etablissement Caisse Depots Consignations	308 351,70	244 862,71	19,92	A	F		3,750	F		3,750	-		9 182,35	6 817,99
NEOLIA	2006	X Echéance constante	7, RUE DE PICARDIE-7 LOGTS-PLUS01 PLUS PREF	Etablissement Caisse Depots Consignations	93 708,00	90 555,86	35,75	A	F		4,500	F		4,500	-		4 075,01	523,02
NEOLIA	2007	X Echéance constante	VALLON DES JONCHETS-LOT 34-PLUS01 PLUS PREF/CONST.4 MAIS	Etablissement Caisse Depots Consignations	99 001,20	83 320,58	20,92	A	F		4,500	F		4,500	-		3 749,43	1 920,01
NEOLIA	2006	X Echéance constante	7, RUE PICARDIE-7 LOGTS-PLUS01 PLUS PREF	Etablissement Caisse Depots Consignations	80 051,70	67 050,10	20,75	A	F		4,500	F		4,500	-		3 017,25	1 545,08
NEOLIA	2010	X Echéance constante	REHABILITAT*40 LOGTS-2 à 8,RUE DE PICARDIE-PRUAS 01	Etablissement Caisse Depots Consignations	322 502,10	171 971,65	8,08	A	F		1,850	F		2,600	-		4 471,26	16 601,41
NEOLIA	2010	X Echéance constante	ILOT DU STADE-PLAI02 PLAI SRPF-CONSTRUCT*40 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	65 899,50	58 359,99	38,25	A	F		1,050	F		1,800	-		1 050,48	794,50
NEOLIA	2010	X Echéance constante	LES JONCHETS LOT 43-CONST.24 LOGTS PLUS FONCIER	Etablissement Caisse Depots Consignations	141 912,60	120 785,36	38,25	A	F		1,850	F		1,850	-		2 234,53	2 140,36
NEOLIA	2010	X Echéance constante	LES JONCHETS LOT 43-CONST.24 LOGTS PLUS	Etablissement Caisse Depots Consignations	485 118,30	414 238,74	28,25	A	F		2,600	F		2,600	-		10 770,21	7 952,08
NEOLIA	2007	X Echéance constante	VALLON DES JONCHETS-LOT 34-PLUS01 PLUS PREF/CONST.4 MAIS.	Etablissement Caisse Depots Consignations	15 725,40	15 269,49	36,92	A	F		4,500	F		4,500	-		687,13	88,19
OFFICE DES HLM DU DOUBS 1535	2003	X Echéance progressive	REHAB.44 LOGTS ARDENNES 1016626	Etablissement Caisse Depots Consignations	147 150,00	21 653,89	1,00	A	F		3,250	F		3,500	-		757,69	10 627,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAFC 900	2000	P	CONST.6 LOGTS RUE DU NORD	Etablissement Caisse Depots Consignations	96 524,18	13 058,46	1,50	A	F		5,500	F		1,370	-		181,39	4 667,36
SAFC 900	2003	X Echéance constante	FOYER SESAME AUTISME 1019839-AVENUE DES ACACIAS	Etablissement Caisse Depots Consignations	125 122,20	48 733,10	6,25	A	F		4,200	F		4,200	-		2 046,79	6 132,73
SAFC 900	1995	X Echéance progressive	CONSTRUCTION 22 LOGTS FOUGERES-MAISONS DE VILLE AVEC GARAGES	Etablissement Caisse Depots Consignations	365 422,24	250 687,84	5,08	A	F		4,500	F		4,460	-		11 199,98	5 777,96
SAFC 900	2002	X Echéance progressive	Rue des Pâquerottes Campenottes-PALULO1 PAM SUB	Etablissement Caisse Depots Consignations	241 082,06	93 392,61	0,25	A	F		4,200	F		0,540	-		509,04	12 119,81
SAFC 900	2000	X Echéance progressive	CONST.6 LOGTS RUE DU NORD	Etablissement Caisse Depots Consignations	109 282,62	66 307,92	9,08	A	F		4,300	F		2,870	-		1 906,02	2 699,25
SAFC 900	2004	X Echéance constante	QUARTIER DES CHALETS-CONST.-9 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	2 184,00	1 799,32	33,75	A	F		2,700	F		2,700	-		48,58	31,53
SAFC 900	2004	X Echéance constante	RUES TOUR.-LIMOUS.-ROUSSILLON-PRUCD 01 PLUS URB	Etablissement Caisse Depots Consignations	18 478,50	14 893,20	33,75	A	F		2,250	F		2,250	-		335,10	284,27
SAFC 900	2004	X Echéance constante	FOYER ADAPEI-PLUS 01 PLUS PREF	Etablissement Caisse Depots Consignations	754 644,99	534 896,59	18,92	A	F		3,450	F		3,450	-		18 453,93	19 011,89
SAFC 900	2001	X Echéance progressive	Réhabilitation 50 logements-Giboulon	Etablissement Caisse Depots Consignations	159 809,26	24 729,65	0,25	A	F		4,200	F		4,180	-		1 035,80	24 729,65
SAFC 900	2002	X Echéance constante	Réhabilitation de 5 logements-Place Lutèce	Etablissement Caisse Depots Consignations	19 242,46	1 383,03	0,42	A	F		4,200	F		4,200	-		58,05	1 383,03
SAFC 900	2004	X Echéance constante	RUE DE LA PRAIRIE --CONST.40 CHAMBRES ADAPEI	Etablissement Caisse Depots Consignations	137 960,22	117 405,39	34,25	A	F		3,450	F		3,450	-		4 050,49	1 778,33
SAFC 900	2004	X Echéance constante	RUES TOUR-LIMOU-ROUSSILLON-CONST.8 LOGTS-QUART. CHALETS	Etablissement Caisse Depots Consignations	168 216,90	111 677,15	18,75	A	F		2,250	F		2,250	-		2 512,74	4 482,95
SAFC 900	2004	X Echéance constante	QUART. CHALETS-CONST.9 LOGTS-PLAI 01 PLAI PREF	Etablissement Caisse Depots Consignations	18 048,60	11 822,19	18,58	A	F		2,700	F		2,700	-		319,20	484,39

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAFC 900	2004	X Echéance constante	FOYER SESAME AUTISME-PEIX 09 PEIX PHARE 617	Etablissement Caisse Depots Consignations	233 415,00	93 341,02	7,58	A	F		3,210	F		3,200	-		2 986,91	10 530,96
SAFC 900	2005	X Echéance constante	ILOT PERGAUD-CONST. 50 LOGTS-PRUCD 01 PLUS URB	Etablissement Caisse Depots Consignations	86 964,94	70 968,11	34,17	A	F		2,500	F		2,500	-		1 774,20	1 292,01
SAFC 900	2004	X Echéance constante	ILOT PERGAUD-CONT. 50 LOGTS-PRUCD 01 PLUS URB	Etablissement Caisse Depots Consignations	946 693,50	628 498,29	18,75	A	F		2,250	F		2,250	-		14 141,21	25 229,23
SAFC 900	1997	P	CONST.12 LOGTS FOUGERES	Etablissement Caisse Depots Consignations	195 625,77	60 567,43	6,33	A	F		4,300	F		4,330	-		1 511,14	7 628,61
Tiers RECUP Compta	2006	X Echéance constante	VALLON JONCHETS LOTS 12+21-PLUS01 PLUS PREF / 13 LOGTS	Etablissement Caisse Depots Consignations	320 585,10	254 577,26	19,92	A	F		3,750	F		3,750	-		9 546,65	7 088,49
TOTAL GENERAL					18 383 961,79	13 870 506,94											333 685,51	691 040,19

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 024 725,70
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	498 304,18
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 523 029,88
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 455 362,49
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	27,92

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657362	32	SUBVENTION	CCAS GRAND CHARMONT	Commune	145 000,00
6574	29	SUBVENTION	Coopérative COOP.SCO.PRIMAIRE FORT-LACHAUX	Commune	720,00
6574	30	SUBVENTION	Ecole COOP.SCO. MATERNELLE BATAILLE	Commune	480,00
6574	31	SUBVENTION	Association COOP.SCO.MATERNELLE CURIE	Commune	720,00
6574	3	SUBVENTION	Association LES FRANCAIS DU DOUBS	Association	120 000,00
6574	4	SUBVENTION	Association ASSOC CHARMONTAISE D'ANIMA M.LAVEY PRESIDENT	Association	250,00
6574	6	SUBVENTION	Association ASSOC CULTURELLE LOISIRS SPORTS DU MONT BART	Association	700,00
6574	8	SUBVENTION	ASS. BASKET	Association	1 400,00
6574	10	SUBVENTION	Association CAMERAMEN CLUB GRAND-CHARMONT (CCGC)	Association	250,00
6574	16	SUBVENTION	Association ECOLE DE MUSIQUE-HARMONIE GRAND-CHARMONT	Association	4 500,00
6574	17	SUBVENTION	Association FERME DU FORT LACHAUX JAN ROSS	Association	26 000,00
6574	18	SUBVENTION	Association FOOTBALL CLUB 1710	Association	1 250,00
6574	19	SUBVENTION	Association FRATAIRE	Association	750,00
6574	24	SUBVENTION	Association SESAME AUTISME	Association	100,00
6574	27	SUBVENTION	COOP.SCO.ELEM.BATAILLE	Commune	720,00
6574	28	SUBVENTION	COOP.SCO.ELEM.JEANNEY	Commune	1 320,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2022-01	0,00	1 285 269,00	1 285 269,00	0,00	876 000,00	409 269,00	0,00
2022-02	0,00	447 205,00	447 205,00	0,00	223 602,00	223 603,00	0,00
2022-03	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	20 000,00	28 400,00	11 600,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	2,40	13,40	12,10	1,00	13,10
Adjoint Administratif	C	1,00	1,60	2,60	2,60	0,00	2,60
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	4,00	0,00	4,00	3,70	0,00	3,70
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,80	1,80	1,80	0,00	1,80
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		33,00	5,96	38,96	38,39	0,37	38,76
Adjoint technique	C	6,00	2,74	8,74	8,37	0,00	8,37
Adjoint technique (13/35è)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37	0,37
Adjoint technique ppal 1° cl	C	11,00	0,80	11,80	11,80	0,00	11,80
Adjoint technique ppal 2° cl	C	8,00	2,42	10,42	10,22	0,00	10,22
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	3,75	5,75	5,75	0,00	5,75
Adjoint d'animation	C	1,00	3,06	4,06	4,06	0,00	4,06
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	0,69	0,69	0,69	0,00	0,69
Animateur principal de 1° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chef de service PM	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM ppal 1ère cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		52,00	12,11	64,11	62,04	1,37	63,41

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique (13/35è)	C	TECH	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	611	0,00	A 3-3-2	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				30 613,03		
Adjoint Administratif	C	ADM	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	371	0,00	A A	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	378	0,00	A 3-1	CDD
Adjoint Animation (17.50/35è)	C	ANIM	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint Animation (31.35/35è)	C	ANIM	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint Animation (7.5/35è)	C	ANIM	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint Animation (7.5/35è)	C	ANIM	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint Animation (7.5/35è)	C	ANIM	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint Animation (7.5/35è)	C	ANIM	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint Animation (7/35è)	C	ANIM	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint Technique (20/35è)	C	TECH	356	0,00	A 3-1-1	CDD
Adjoint Technique (28.5/35è)	C	TECH	371	0,00	A 3-1-1	CDD
Contrat aidé 25 h	C	TECH		14 181,91	A A	CDD
Contrat aidé 26 h 30	C	TECH		16 431,12	A A	CDD
TOTAL GENERAL				30 613,03		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	4 510 000,00	4,40	46,88	0,00	2 114 288,00	4,40
TFPNB	20 800,00	-0,95	50,38	0,00	10 479,00	-0,95
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 530 800,00	4,37			2 124 767,00	4,37

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2022

Présenté par Le LE MAIRE (1),

A Grand-Charmont, le 05/04/2022

Le LE MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Grand-Charmont, le 05/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - Jean-Paul MUNNIER, Maire	
02 - Colette BESANÇON	
03 - Robert GRILLON	
04 - Aurélie DZIERZYNSKI	
05 - Jean-Louis GUILLEMET	
06 - Dominique THIEBAULT	
07 - Olivier DALON	
08 - Majda CHETTAT BENATTABOU	
09 - Pierre CHARITE	
10 - Jean-Pierre CUGNEZ	
11 - Serge MENNECIER	
12 - Gérard BERTHON	
13 - Alain CLEMENT	
14 - Christiane MONA	
15 - Marie-Andrée WACOGNE	
16 - Christophe CHARLES	
17 - Pascal GAUTHIER	
18 - Zahia LAZAAL	
19 - Jean-Christophe OCHIER	
20 - Nadia LAKHDER	
21 - Josette NICOLET	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

22 - Fanny SAUNIER	
23 - Séverine COENART	
24 - David LOYSEAU	
25 - Laurent VIEILLE	
26 - Jacinthe NUNHOLD	
27 - Yasmina TABECHE	
28 - Ismaël BOUDJEKADA	
29 - Christian DRIANO	

Certifié exécutoire par Le LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Grand-Charmont, le 05/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

EN DEPENSE

Collectivité : COMMUNE DE GRAND-CHARMONT

Budget : Budget Communal

2021

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant Reste à Réaliser
Chapitre - 001 Solde d'Exécution de la section d'investissement reporté	91 327.77	91 327.77	0.00
001 - Solde d'Exécution de la section d'investissement reporté	91 327.77	91 327.77	0.00
Chapitre - 020 Dépenses imprévues (investissement)	1 270.23	0.00	0.00
020 - Dépenses imprévues (investissement)	1 270.23	0.00	0.00
Chapitre - 10 Dotations, fonds divers et réserves	10 000.00	5 139.29	0.00
10226 - Taxe d'aménagement	10 000.00	5 139.29	0.00
Chapitre - 16 Emprunts et dettes assimilées	460 100.00	455 617.27	0.00
1641 - Emprunts en euros	410 500.00	409 405.14	0.00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	45 100.00	42 100.00	0.00
1678 - Autres emprunts et dettes	3 000.00	2 703.00	0.00
16878 - Autres organismes et particuliers	1 500.00	1 409.13	0.00
Chapitre - 20 Immobilisations incorporelles	11 000.00	3 183.00	4 558.22
202 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	1 000.00	0.00	0.00
2051 - Concessions et droits similaires	10 000.00	3 183.00	4 558.22
Chapitre - 204 Subventions d'équipement versées	100 000.00	0.00	100 000.00
20422 - Privé - Bâtiments et installations	100 000.00	0.00	100 000.00

Chapitre - 21 Immobilisations corporelles	554 910.00	270 367.19	205 894.08
2111 - Terrains nus	25 000.00	0.00	0.00
2112 - Terrains de voirie	2 350.00	2 300.04	0.00
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	4 820.00	1 774.55	0.00
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	34 500.00	22 093.56	0.00
21312 - Bâtiments Scolaires	33 900.00	18 835.06	0.00
21318 - Autres Bâtiments publics	54 510.00	41 353.17	12 019.08
2132 - Immeubles de rapport	28 100.00	25 806.19	3 075.00
2138 - Autres constructions	23 500.00	23 278.33	0.00
2152 - Installations de voirie	3 270.00	3 063.66	0.00
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	33 380.00	18 805.01	0.00
2181 - Installations générale, agencements et aménagements divers	12 850.00	10 994.96	0.00
2182 - Matériel de transport	210 100.00	20 003.00	190 800.00
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	24 200.00	23 031.98	0.00
2184 - Mobilier	31 910.00	28 163.24	0.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	32 520.00	30 864.44	0.00
Chapitre - 27 Autres immobilisations financières	400.00	360.80	0.00
275 - Dépôts et cautionnements versés	400.00	360.80	0.00
Opération - 0165 Plan Vidéosurveillance	123 560.00	4 374.72	118 142.67
2318 - Autres immobilisations corporelles	123 560.00	4 374.72	118 142.67
Opération - 0172 Ecole D. JEANNEY	23 090.00	20 542.14	0.00
2313 - Constructions	23 090.00	20 542.14	0.00
Opération - 0184 Restructurat° Voiries 5 Trottoirs Rue du Stade Route Bethoncourt	7 400.00	7 360.15	0.00
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	7 400.00	7 360.15	0.00
Opération - 0191 Travaux de voirie 2019 et Ralentissement de la vitesse	12 400.00	11 955.90	0.00
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	12 400.00	11 955.90	0.00
Opération - 0194 Requalification Mairie - Accueil	1 345.00	0.00	1 345.00
21311 - Hôtel de ville	1 345.00	0.00	1 345.00

Opération - 0195 Réqualification CMS + les 4 Thègues	2 197.00	0.00	0.00
2313 - Constructions	2 197.00	0.00	0.00
Opération - 0204 Réhabilitation Ferme KAUFFMANN	116 000.00	31 779.60	79 077.61
2313 - Constructions	116 000.00	31 779.60	79 077.61
Opération - 0206 Eclairage Public 2020	19 000.00	11 326.56	0.00
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	19 000.00	11 326.56	0.00
Opération - 0207 Création Restauration Scolaire - Ecole D. JEANNEY	110 000.00	10 064.60	64 730.62
2313 - Constructions	110 000.00	10 064.60	64 730.62
Opération - 0208 Aire de Jeux - Mobilier Urbain 2020	56 200.00	46 044.15	7 920.00
2113 - Terrains aménagés autres que voirie	56 200.00	46 044.15	7 920.00
Opération - 0210 Eclairage Public 2021	98 500.00	90 114.51	8 366.36
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	98 500.00	90 114.51	8 366.36
Opération - 0211 Travaux de voirie 2021	102 000.00	29 466.00	50 403.48
2152 - Installations de voirie	102 000.00	29 466.00	50 403.48
Opération - 0212 Création Salle de classe Gurie	21 200.00	20 909.90	0.00
2313 - Constructions	21 200.00	20 909.90	0.00
Opération - 0213 Sanitaires Ecole Fort-Lachaux	0.00	0.00	0.00
2313 - Constructions	0.00	0.00	0.00

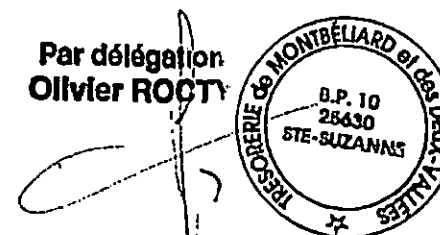
Total des dépenses 1 921 900.00 1 109 933.55 640 438.04

GRAND-CHARMONT LE 12 Janvier 2022
L'Ordonnateur,



Le Trésorier,

Par délégation
Olivier ROCTY



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

EN RECETTE

Collectivité : COMMUNE DE GRAND-CHARMONT

Budget : Budget Communal

2021

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant Reste à Réaliser
Chapitre - 024 Produits de cessions	45 000.00	0.00	45 000.00
024 - Produits de cessions	45 000.00	0.00	45 000.00
Chapitre - 10 Dotations, fonds divers et réserves	441 809.77	448 523.32	0.00
10222 - FCTVA	158 100.00	180 266.50	0.00
10226 - Taxe d'Aménagement	28 000.00	12 547.05	0.00
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	255 709.77	255 709.77	0.00
Chapitre - 13 Subventions d'investissement	276 540.00	114 393.00	30 200.00
1322 - Régions	63 000.00	0.00	7 000.00
1323 - Départements	142 340.00	114 393.00	0.00
13258 - Autres groupements (OP. 0210)	20 000.00	0.00	20 000.00
1328 - Autres	14 200.00	0.00	3 200.00
1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux	37 000.00	0.00	0.00
Chapitre - 16 Emprunts et dettes assimilées	57 360.00	388.80	0.00
1641 - Emprunts en euros	57 360.00	0.00	0.00
165 - Dépôts et cautionnements reçus	0.00	388.80	0.00
Chapitre - 27 Autres immobilisations financières	42 100.00	42 100.00	0.00
275 - Dépôts et cautionnements versés	42 100.00	42 100.00	0.00
Total des recettes	862 809.77	605 405.12	75 200.00

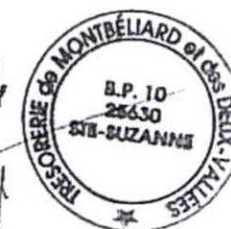
GRAND-CHARMONT LE 12 Janvier 2022

L'Ordonnateur,



Le Trésorier,

Par délégation
Olivier ROCTY



OPERATIONS SOLDEES 2021

OPERATION 0172 - ECOLE D. JEANNEY

EDI

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

Compte 2313 - Immos en cours-constructions

OPERATION 0184 - RESTRUCTURAT*VOIRIES&TROTTOIRS-RUE DU STADE-ROUTE BETHONCOURT

VOI

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

Compte 2315 - Immos en cours-inst. Techniques

OPERATION 0191 - TRAVAUX DE VOIRIE 2019 ET RALENTISSEMENT DE LA VITESSE

VOI

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

Compte 2315 - Immos en cours-inst. Techniques

OPERATION 0195 - REQUALIFICATION CMS + LES 4 THEQUES

CMS

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

Compte 2313 - Immos en cours-constructions

OPERATION 0206 - ECLAIRAGE PUBLIC 2020

EP

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

Compte 2315 - Immos en cours-inst. Techniques

OPERATION 0212 - CREATION SALLE DE CLASSE CURIE

EDI

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

Compte 2313 - Immos en cours-constructions

OPERATION 0213 - SANITAIRES ECOLE FORT-LACHAUX

EDI

CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

Compte 2313 - Immos en cours-constructions

Fait à GRAND CHARMONT le 12 janvier 2022

L'Ordonnateur



Le Trésorier

Résultats budgétaires de l'exercice

14500 - GRAND CHARMONT

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 965 520,00	6 308 620,00	8 274 140,00
Titres de recette émis (b)	743 967,91	5 255 690,42	5 999 658,33
Réductions de titres (c)		251,13	251,13
Recettes nettes (d = b - c)	743 967,91	5 255 439,29	5 999 407,20
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 965 520,00	6 308 620,00	8 274 140,00
Mandats émis (f)	1 064 658,53	5 047 395,70	6 112 054,23
Annulations de mandats (g)	2 508,00	69 104,20	71 612,20
Depenses nettes (h = f - g)	1 062 150,53	4 978 291,50	6 040 442,03
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		277 147,79	
(h - d) Déficit	318 182,62		41 034,83

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

14500 - GRAND CHARMONT

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-91 327,77		-318 182,62		-409 510,39
Fonctionnement	1 192 947,92	255 709,77	277 147,79		1 214 385,94
TOTAL I	1 101 620,15	255 709,77	-41 034,83		804 875,55
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 101 620,15	255 709,77	-41 034,83		804 875,55